

PENSEE DU JOUR

**« On fait comme si,
on n'était pas là.
Parents, amis, on se reverra.
Et même si,
ce printemps s'en va,
juré, promis,
le monde recommencera. »**

*Paroles de la chanson
« On fait comme si »
de l'artiste Calogero*

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie est fermé au public.

Pour toute demande, **merci d'appeler le 02 97 42 24 27 ou envoyer un courriel à fg.mairie@plumelec.fr**
Une boîte aux lettres est disponible à gauche de l'entrée principale.

REUNION AVEC L'UCAP

La réunion **du lundi 30 mars** avec la municipalité et les commerçants est reportée à une date ultérieure.

ATELIER MEDIATHEQUE

L'atelier prévu **le mardi 31 mars** pour les personnes de plus de 60 ans vivant à leur domicile, en situation de perte d'autonomie et surtout en situation d'isolement est reporté à une date ultérieure.

ASSOCIATIONS : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Les demandes sont à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou envoyer par courriel à fg.mairie@plumelec.fr pour le **mardi 31 mars 2020**.

MOT DU MAIRE

En cette crise sanitaire, les élus avec des agents communaux assurent la continuité du service public. Nous composons entre la réalité du terrain et les arrêtés préfectoraux changeant aux rythmes des tergiversations des décideurs de l'hémicycle parisien. Dans le même temps, après le freinage précipité et sans préavis de l'activité économique, les annonces d'indemnités financières, puis le rappel à reprendre le travail pour certaines catégories professionnelles, chaque professionnel s'adapte. Après le maintien du premier tour des élections municipales, puis le report du second tour pour les communes concernées, puis le report de l'installation des conseils municipaux fraîchement élus, puis le report de l'installation des conseils communautaires, chaque municipalité compose également. Malgré cela, votre nouvelle équipe municipale est attentive à votre quotidien et est en action.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19 la municipalité et le CCAS ont organisé une veille auprès des personnes âgées (+65ans), isolées, et/ou vulnérables. Ainsi environ 500 personnes, hors établissement de santé ou d'hébergement, ont été recensées sur la commune. Cette liste n'est pas exhaustive. Les élus et les membres du CCAS se sont partagés les contacts afin de s'assurer d'aucun manquement et de convenir le cas échéant de visite et d'aide. Les échanges téléphoniques se veulent aussi rassurants, invitant toute personne désireuse de se manifester auprès de son interlocuteur ou en mairie. À ce titre, les personnes non contactées (tous les numéros de téléphone n'étaient pas connus de nos services) qui souhaitent une aide ou un concours, sont également invitées à se manifester en mairie aux heures d'ouverture au 02 97 42 24 27.

Les enfants du personnel soignant sont en capacité d'être accueillis dans les deux écoles. La gestion et les conditions d'accueil de ces enfants sont assurées avec les consignes de circonstance et chaque famille mélécienne potentiellement concernée a été contactée dans ce sens. L'accueil périscolaire de ces enfants est assuré par du personnel communal à la maison de l'enfance.

Les commerces et les entreprises en activité qui ne peuvent se débarrasser de leurs emballages cartons et autres conditionnements plastiques peuvent se faire connaître auprès de la mairie au 02 97 42 24 27 aux heures d'ouverture. Les services techniques organisent une collecte et un stockage provisoire en attendant la réouverture de la déchetterie. Le ramassage des ordures ménagères est toujours assuré en cette période de confinement. Nous vous invitons à respecter les consignes de protection contre la propagation du virus lors des différentes manutentions.

La préfecture a donné un avis favorable à ma demande de dérogation afin de permettre le marché alimentaire extérieur du samedi matin sur la place de la mairie. J'avais précisé que les mesures de protections similaires à celles appliquées dans les grandes surfaces commerciales seraient suivies : contingentement, protection des denrées, marquages au sol, sens de circulation, entrée, sortie. Je doute que les clients soient moins exposés dans les grandes enseignes que dans nos commerces de proximité. J'ai constaté chez chacun, commerçant et client, les bons réflexes de distanciation sociale ; je vous en remercie. Ces pratiques m'avaient d'ailleurs aidé dans mon argumentation de demande de dérogation.

Enfin et pour conclure, il m'est régulièrement signalé le comportement irresponsable de personnes, adultes et enfants confondus, qui sortent abusivement de chez eux et se regroupent sans scrupules. VOUS, qui vous autorisez cette liberté interdite en cette période de confinement, pensez au Personnel Soignant et à leurs familles qui reçoivent chaque soir des signes de reconnaissance et de remerciement. Ils apprécieraient d'avantage que vous restiez à la maison ! VOUS, qui vous autorisez cette liberté interdite en cette période de confinement, pensez aux différents acteurs qui assurent votre confort quotidien et votre sécurité, malgré les risques encourus de contagion par le virus : personnels de La Poste, personnels d'usines, personnels de grandes surfaces, professionnels de l'agriculture, livreurs, agents municipaux, gendarmes, pompiers ! J'en appelle à la responsabilité de chacun à respecter les consignes de discipline, seuls gages de notre sauvegarde.

Votre maire

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

EMPLOI COMMUNAL SAISONNIER

La commune recherche, pour un emploi à temps complet, un agent polyvalent des services techniques **du 1er juillet au 28 août inclus**. Permis B. Vous pouvez adresser une lettre de motivation et un CV à Monsieur le Maire, 19 Place de l'Église - 56420 Plumelec pour le **mardi 31 mars 2020**.

3EME EDITION DU CONCOURS PHOTOS

La commune organise son troisième concours photos **jusqu'au dimanche 17 mai inclus**.

Le thème est « Les couleurs ». **Pour participer, consultez le règlement téléchargeable sur le site de la Mairie www.plumelec.org ou appeler la mairie** pour obtenir toutes les informations relatives à ce concours.



Mairie de Plumelec

Téléphone : 02 97 42 24 27 | Fax : 02 97 42 33 08

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi : de 8h30 à 12h (sauf juillet et août)

Courriel pour transmettre des informations pour le bulletin communal : fg.mairie@plumelec.fr



www.plumelec.org

INFOS MAIRIE / LA VIE ASSOCIATIVE

OPERATION ARGENT DE POCHE VACANCES DE PRINTEMPS

L'opération argent de poche n'aura pas lieu aux vacances de printemps.

UNACITA

Le congrès unacita prévu le **samedi 25 avril** à Theix-Noyal est annulé.

SOCIETE DE CHASSE DE PLUMELEC

Le repas du **dimanche 29 mars** est annulé, il sera reporté à une date ultérieure.

OFFRES D'EMPLOI CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE

Un Agent technique de nettoyage des surfaces

Grade : Adjoint technique territorial

Durée de travail hebdomadaire : Temps non complet 11.5/35ème (réparties sur la semaine de la façon suivante : lundi, mercredi et vendredi)

Poste à pourvoir le : le 25 mai 2020

Durée du contrat : CDD d'un an

Date limite de candidature : le 24 avril 2020

Lieu de travail :

Locaux de la Maison des Services de Saint Jean Brévelay et des services techniques de la zone du Lay de Saint Jean Brévelay

Animateur/trice saisonnier(e) d'une base de loisirs

EVELLYS

Poste à pourvoir : Juin 2020

Date limite de candidature : 6 mai 2020

Lieu de travail : Base de loisirs du plan d'eau de Naizin – Evellys

Horaires de travail : de 12h à 19h

Période de contrat :

- JUIN 2020 (à reconfirmer lors du recrutement) : les dimanches 7, 14, 21, 28

JUILLET & AOUT 2020 (du 01.07.2020 au 31.08.2020 – y compris les 14/07/20 et

15/08/20) : Les lundis, mercredis, vendredis, samedis, dimanches.

Gardien(ne) de chapelle

La Chapelle de Moric - EVELLYS

Poste à pourvoir le : 1er juillet 2020

Durée du contrat : du 1er juillet au 31 août 2020

Date limite de candidature : 29 avril 2020

Lieu de travail : Chapelle Notre dame des Fleurs à Moric, Moustoir-Remungol, Evellys

Temps de travail : Emploi saisonnier à temps non complet (20h).

- Du 1er au 2 juillet 2020 : 09h00 à 18h00

- Du 3 juillet au 31 août 2020 : Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h à 19h)

Descriptif de l'emploi :

Le poste occupé est celui d'agent de gardiennage d'exposition de l'Art dans les Chapelles

TECHNICIEN(NE) SPANC

Centre Morbihan Communauté - Service SPANC - Z.A de Kerjean - 56500 LOCMINE

TECHNICIEN(NE) SPANC

Statut : titulaire à défaut contractuel.

Expérience souhaitée : entre 1 et 5 ans dans un SPANC (débutant accepté).

Poste à pourvoir : A partir du 01/06/2020

Travail à temps complet 35h00.

Date limite des candidatures : vendredi 15/05/2020 à 12 h.

Le lieu de travail est fixé au pôle de SAINT-JEAN BRÉVELAY

Pour postuler à ces offres, les personnes sont priées d'adresser leur candidature et CV à :

Centre Morbihan Communauté

Monsieur le Président,

Zone de Kerjean

CS 10369

56503 LOCMINÉ

BOUCHERIE THOMAS

En raison du COVID-19, la boucherie Thomas vous propose de vous livrer dans un rayon de 10km.

Commandes par téléphone au 02 97 42 24 37

Minimum : 30 €

LES CONTACTS UTILES

Pôle médical

- **Médecin :** Docteur TOHANEAN (consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 16h à 19h) : 07 81 57 00 25

- **Kinésithérapeutes :** Mme COURONNE, Mme FRESNAIS, M. FREMOND : 02 97 42 29 92

- **Kinésithérapeute-ostéopathe :** M. COURONNE : 02 97 42 29 92

- **Permanence infirmières :** Du lundi au vendredi de 8h à 10h30.

Tous les soins à la permanence ou à domicile se font sur rendez-vous : 02 97 42 21 89

- **Pédicure-podologue :** M. BOURBIAUX : 06 99 04 11 33

- **Psychologue-psychothérapeute :** Mme DE KERNO (consultations sur rendez-vous) : 06.81.94.68.41.

Autres services

- **Médecin de garde :** Composer le 15

- **Pompiers :** Composer le 18

- **Dentiste :** M. PITON : consultations le jeudi et le vendredi. Prise de rendez-vous toute la semaine sauf le mercredi : 02 97 41 43 24

- **Kinésithérapeutes :** M. et Mme BRUNET : 02 97 42 24 88

- **Ostéopathe :** Mme JOANNIC : 02 90 73 30 23

- **ADMR :** Service de soins : 02 97 42 30 05 : Service d'aide à domicile : 06 88 87 52 24

- **AMPER-les services à domicile :** 02 97 60 13 03

- **Ambulances Taxis Services :** 02 97 38 68 19

- **Pompes funèbres :** pompes funèbres Le fur : tel : 02 97 53 03 20 -

Pompes funèbres de Lanvaux : 02 97 40 98 41 ou 06 26 37 74 33

NOUVEAU A PLUMELEC SARL LG Confort

Entreprise de plomberie, chauffage, dépannage, entretiens de chaudière gaz, fioul, bois.

Guégan Lionel

Céléménézo

Téléphone : 06 33 18 19 03